Parc national des Ecrins

Conseil d'Administration du 1er juillet 2016

Résolution n° 2016/23 – CA

Projet « Réalisation d'un sentier d'interprétation des patrimoines accessible autour de la maison du parc de Vallouise »

Le Conseil d'administration,

Vu le rapport présenté par le directeur,

- approuve le projet : « Réalisation d'un sentier d'interprétation des patrimoines accessible autour de la maison du parc de Vallouise » qui répond aux objectifs de l'axe 4 « Pour l'accueil du public et la découverte du territoire » de la Charte du Parc national des Écrins.
- approuve le budget prévisionnel de l'opération d'un montant de 206 436 € TTC,
- approuve le calendrier de réalisation du projet : année 2017,
- approuve le plan de financement de l'opération :

Ressources	Montants (€)	%
Aides publiques		
FEDER POIA	82 574,40	40 %
FNADT (CIMA)	30 965,40	15 %
CR PACA (CIMA)	30 965,40	15 %
CD05	20 643,60	10 %
Sous-total des aides publiques	165 148,80	80 %
Auto-financement PNE	41 287,20	20 %
Total TTC	206 436,00	100 %

- sollicite une aide financière
 - de 82 574,40 € auprès de la Région PACA en tant qu'autorité de gestion du FEDER POIA,
 - de 30 965,40 € auprès de l'État (FNADT-CIMA),
 - de 30 965,40 € auprès de la Région PACA-CIMA,
 - de 20 643,60 € auprès du Conseil départemental 05.
- Autorise le directeur à déposer les demandes de financement et toutes pièces nécessaires à l'instruction du dossier.

Le Président

Bernard HERITIER

Le Directeur par intérim

Thierry DURAND

Parc national des Ecrins | Domaine de Charance • 05000 Gap
Tél. +33 (0)4 92 40 20 10 • Fax : +33 (0)4 92 52 38 34
www.ecrins-parcnational.fr • info@ecrins-parcnational.fr